

Évaluation

NEWSLETTER OF THE NATIONAL ARCHIVAL APPRAISAL BOARD
BULLETIN DU CONSEIL NATIONAL D'ÉVALUATION DES ARCHIVES

Volume 4, Numéro 1

Mars 2022

ISSN

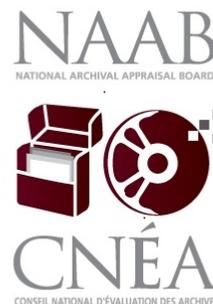


Table des matières

Nouvelles du Comité de direction et des comités :

- [Nouvelles du Conseil d'administration du CNÉA](#)
- [Compte-rendu du Comité de perfectionnement professionnel du CNÉA](#)
- [Compte-rendu du Comité spécial du CNÉA sur l'évaluation monétaire des documents électroniques](#)

Annonces :

- [Rabais sur les frais de cotisation](#)
- [Forum sur l'évaluation monétaire des archives](#)

Rubriques :

- [Les prix d'adjudication du Dr Hübner](#)

Articles :

- [Contester la CCEEBC](#)
- [Série partage des connaissances](#)
 - [Séance 1 : Réflexions sur l'évaluation](#)
 - [Séance 2 : La chasse à l'histoire](#)

Notice nécrologique :

- [Richard Spafford](#)

NOUVELLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNÉA

Karen Teeple, ECE
Présidente, Conseil d'administration du CNÉA

Malgré les répercussions continues de la COVID, les restrictions semblent se lever et les institutions publiques commencent à rouvrir leurs portes avec les protocoles nécessaires en place. Entre temps, le CNÉA a continué à maintenir le cap pendant l'été et l'automne. Depuis le bulletin d'information de mai, plusieurs mises à jour sont à signaler.

En juillet et en août, le CNÉA a organisé une série de séances de partage des connaissances à l'intention de ses membres, en partie pour souligner les cinquante ans d'histoire du CNÉA, qui ont commencé avec la création de son précurseur, le Comité d'évaluation des documents, en 1971. Au cours de la dernière année et demie, les activités d'évaluation ont connu un déclin marqué en raison de la COVID. Nous avons donc pensé qu'il était temps de réunir tout le monde pour reprendre contact sur une base plus informelle et écouter les histoires, les expériences et les idées des pionniers du CNÉA - à qui nous devons beaucoup! Cette initiative s'est avérée une excellente occasion pour les évaluateurs du CNÉA de rencontrer des personnes qui s'intéressent depuis longtemps à l'évaluation monétaire et à ses multiples enjeux. Cette série de webinaires a attiré un grand nombre de participants. Les présentations et les discussions qui ont suivi ont couvert un large éventail de sujets, allant des développements passés et actuels aux différentes avenues possibles pour l'avenir du CNÉA. Plusieurs des séances ont été animées par Ian Wilson, ancien bibliothécaire et archiviste du Canada, et Elwood Jones, archiviste et historien, qui ont tous deux partagé leurs souvenirs des premières années du CNÉA, leurs expériences en matière de vente aux enchères et d'évaluation, ainsi que leurs réflexions sur la relation entre le CNÉA et la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels. Un autre webinaire portait sur la contribution d'un libraire lors d'une séance d'évaluation. Stephen Lunsford, libraire chevronné et évaluateur de longue date pour le CNÉA et à titre indépendant, a présenté le point de vue d'un libraire sur les fluctuations des documents d'archives sur le marché, tout en comprenant la valeur intrinsèque et la valeur de recherche des

documents d'archives pour une institution donnée. Le dernier des webinaires était une table ronde, réunissant six participants, destinée à explorer l'avenir du CNÉA et les différentes options visant à mieux se préparer aux défis à venir. Les intervenants étaient Curtiss Sassur, Simon Rogers, Stephen Lunsford, Marcel Caya, Elwood Jones et Ian Wilson, qui ont tous fait des remarques perspicaces et contribué à une discussion critique à l'intention du CNÉA.

Le CNÉA est très reconnaissant envers tous les conférenciers qui ont accepté de partager leurs connaissances, leurs expériences et leurs idées afin de rendre ces webinaires des plus intéressants et stimulants.

Autres mises à jour :

Le 4 octobre dernier, le CCA a tenu une réunion avec des représentants de plusieurs institutions d'archives et d'autres intervenants afin de discuter des récentes décisions de la CCEEBC et de leurs effets négatifs à long terme sur le système archivistique canadien et ses donateurs. Les mois d'été et la récente élection ont interrompu les efforts concertés pour aborder les problèmes avec la CCEEBC, mais nous espérons avoir d'autres rencontres avec eux dès que possible.

Au départ, le CNÉA avait adopté une position selon laquelle il ne pouvait plus procéder à l'évaluation de fonds d'archives pour les demandes soumises à la CCEEBC puisqu'il considérait ne pas être en mesure de satisfaire à ses exigences en matière de ventes comparables à titre de preuve. Nous avons modifié cette position et acceptons de procéder à des évaluations, surtout pour les documents pour lesquels il existe des comparatifs de vente, à condition que les institutions concernées soient conscientes que rien ne garantit l'acceptation de l'évaluation par la CCEEBC. Il est également important pour les institutions de renseigner leurs donateurs sur les récents changements apportés par la CCEEBC et de les informer de la possibilité d'opter pour le processus avec l'ARC.

Lors de la réunion de septembre du conseil d'administration du CNÉA, il a été convenu de créer un comité d'examen par les pairs dans le but d'uniformiser et de superviser la qualité des rapports d'évaluation à travers le Canada. Le Comité d'examen des évaluations monétaires (CEÉM) examinera les rapports d'évaluation avant qu'ils ne soient soumis à l'institution, et mettra en place les mesures de contrôle nécessaires pour remédier aux disparités et aux incohérences dans la rédaction des rapports. Ce comité permanent commencera son travail par l'examen du modèle de rapport et l'élaboration de lignes directrices pour son contenu, créant ainsi une norme pour tous les rapports d'évaluation. Le mandat a été diffusé à la mi-octobre et le comité sera bientôt opérationnel, sous la présidence de Lara Wilson.

Le Conseil commence à se concentrer sur le forum sur l'évaluation monétaire qui se tiendra au début du mois de mars 2022. Comme le CNÉA tiendra sa première assemblée générale annuelle depuis la formation du conseil de transition en juillet 2018, nous chercherons à combler certains postes vacants au sein du conseil. Pour aider à recruter de nouveaux membres, le Conseil a approuvé la création d'un comité des candidatures présidé par Christine Dupuis. Comme ci-dessus, le mandat a été diffusé à la mi-octobre et le comité cherchera activement des recrues au cours des deux prochains mois.

De plus, j'ai le plaisir d'annoncer la nomination de trois nouveaux coordinateurs régionaux. Mario Robert, ancien archiviste en chef de la Ville de Montréal, est maintenant le coordonnateur régional pour le Québec; Joanna Aiton Kerr, directrice adjointe des Archives provinciales du Nouveau-Brunswick, est la coordonnatrice régionale pour la région de l'Atlantique; et David Sharron, chef des Archives et des collections spéciales de l'Université Brock, est le coordonnateur régional pour l'Ontario. Nous sommes ravis de les compter parmi nous pour coordonner la planification des panels d'évaluation dans leurs juridictions respectives.

En terminant, n'hésitez pas à me contacter pour me faire part de vos idées, de vos suggestions de webinaires ou de toute autre question méritant une attention particulière. Nous cherchons toujours à améliorer nos pratiques et nous comptons sur vous pour nous faire part de vos commentaires.

COMPTE-RENDU DU COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL DU CNÉA

Gordon Burr, ECE
McGill University, School of Information studies

Les membres du comité de perfectionnement professionnel du CNÉA, tous des ECE, sont Dominique Foisy-Geoffroy, Regina Landwehr et Melanie Hardbattle. Karen Teeple est la représentante du conseil d'administration au sein du comité. L'administration du comité est assurée par Christina Nichols, directrice générale du CCA, et Louise Charlebois, employée du CCA (secrétaire). Je suis le président du comité.

Nous recrutons présentement un nouveau membre pour remplacer David Sharron, qui a accepté un nouveau rôle au sein du CNÉA en tant que coordonnateur régional.

Depuis le mois de mai dernier, nous travaillons sur un manuel de formation pour le CNÉA et nous attendons les résultats de notre demande de financement pour poursuivre ce projet.

Nous travaillons également à l'élaboration de séances de formation pour les ECE actuels et, comme Karen l'a indiqué dans son rapport du conseil d'administration, nous avons présenté une série qui a connu un grand succès au cours de l'été. [Note de la rédaction : les deux premières séances de cette série de partage des connaissances figurent dans ce bulletin].

Le Comité de perfectionnement professionnel agira à titre de Comité du programme pour le Forum sur l'évaluation monétaire du CNÉA de mars 2022. Pour amorcer le processus, nous avons rencontré, le 21 octobre dernier, le Comité spécial du CNÉA sur l'évaluation monétaire des documents électroniques (ÉMDE) ainsi que les membres du Chelsea Group qui s'occuperont de la logistique de l'événement.

COMPTE-RENDU DES ACTIVITÉS DU COMITÉ SPÉCIAL DU CNÉA SUR L'ÉVALUATION MONÉTAIRE DES DOCUMENTS ÉLECTRONIQUES (EMDE)

Richard Dancy, coprésident
Simon Fraser University Archives and Record Management
Jeremy Heil, coprésident
Queen's University Archives

Le Comité spécial sur l'évaluation monétaire des documents électroniques (EMDE) a été créé en janvier 2019, avec le mandat de procéder à des recherches et d'élaborer un cadre de lignes directrices et de pratiques exemplaires pour l'évaluation monétaire des documents d'archives électroniques.

Au cours des trois dernières années, le MAER a abordé ce travail par le biais d'analyses documentaires, de communications et de présentations à la communauté archivistique, d'une analyse des rapports d'évaluation incluant du contenu numérique et d'une réunion avec la CCEEBC. En plus d'examiner les pratiques actuelles en matière d'évaluation monétaire, nous nous sommes également penchés sur des questions telles que la conservation, la préservation, le coût d'acquisition, de traitement et de préservation des collections d'archives pour les institutions, et la capacité des institutions à le faire avec des documents numériques. Nous avons également examiné d'autres sources pour déterminer la valeur monétaire, notamment en consultant des organismes de comptabilité et de vérification pour discuter des faillites et des acquisitions ou fusions et de l'évaluation des biens numériques dans ces situations.

Le Comité a soumis son ébauche de rapport de consultation, « Des dollars pour le numérique : Évaluation des stratégies pour l'évaluation monétaire du contenu numérique des dons d'archives », au Conseil du CNÉA à la fin du mois d'octobre et le rapport a été accepté et finalisé. Le rapport est maintenant disponible en ligne :

https://naab59175.wildapricot.org/resources/Documents/MAER_Report_FR_FINAL.pdf

COTISATION DES ECE POUR 2022

RAPPEL IMPORTANT

La pandémie de la COVID-19 continue à ébranler le monde d'une manière que nous n'aurions jamais pu imaginer. Malgré l'incertitude et les défis, le CNÉA a su répondre et adapter ses activités afin de pouvoir maintenir notre force et la poursuite de notre mission.

Comme la plupart des entreprises et des industries du pays, le milieu archiviste n'a pas échappé aux perturbations économiques de la pandémie, et nous sommes conscients que le travail d'évaluation monétaire ne pourra reprendre que lorsque les conditions seront plus sécuritaires.

Pour prendre en compte l'impact financier et aider à alléger le fardeau financier des ECE, le conseil d'administration du CNÉA a adopté une résolution à l'unanimité, à sa réunion du 27 septembre 2021, afin de réduire de 50 % le renouvellement de la cotisation des ECE, ce rabais étant applicable une seule fois pour une année d'adhésion.

La réduction de 50 % sera ajoutée automatiquement aux factures de renouvellement d'adhésion. Si vous ne voyez pas la réduction appliquée sur votre facture, veuillez contacter Isabelle à naab@archivescanada.ca.

FORUM SUR L'ÉVALUATION MONÉTAIRE DES ARCHIVES NAABFORUMCNEA.CA

Le Conseil national d'évaluation des archives (CNÉA)

*en partenariat avec le
Conseil canadien des archives (CCA)*

est heureux d'annoncer que la planification est en cours pour un

**FORUM SUR L'ÉVALUATION
MONÉTAIRE DES ARCHIVES**

**de deux jours qui se tiendra
les 7 et 8 mars 2022**

Puisque la sécurité des conférenciers et des participants est notre priorité absolue, et en raison des restrictions potentielles en matière de santé publique ou de voyage liées à la COVID-19, cet événement se déroulera en ligne.

Lors de cet événement, vous vous joindrez à vos collègues du Canada tout entier alors que nous explorerons le contexte évolutif de l'évaluation monétaire des archives. Ce forum de deux jours sur l'évaluation monétaire des archives proposera des occasions de perfectionnement professionnel intensif, du réseautage ainsi que des discussions et recommandations utiles pour résoudre des enjeux critiques, dont l'évaluation monétaire des documents électroniques.

Le Forum sur l'évaluation monétaire se veut un événement incontournable pour les évaluateurs du CNÉA en exercice et d'autres évaluateurs de documents d'archives en quête de formation et de réseautage dans un contexte détendu. Cet événement représentera une opportunité d'apprentissage inédite pour les archivistes en mi-carrière et les archivistes chevronnés, ainsi que des leaders en puissance de la communauté du patrimoine, qui pourront renforcer et développer des compétences en évaluation monétaire. Le contenu intéressera les personnes qui recherchent de nouvelles façons de penser et des nouvelles idées pour maintenir et perfectionner leur expertise professionnelle.

Nous remercions vivement **Bibliothèque et Archives Canada** de soutenir cet événement par l'entremise du **Programme pour les collectivités du patrimoine documentaire (PCPD)**.

Veuillez visiter naabforumcnea.ca pour vous inscrire!

LES PRIX D'ADJUDICATION DU DR HÜBNER

« Ventes récentes de lettres reliées à Sir John A. Macdonald »

Dr Brian Hubner, ECE
University of Manitoba Archives & Special Collections

Les « Prix d'adjudication » deviendront une chronique permanente, consacrée aux ventes aux enchères et/ou ventes récentes et intéressantes de documents d'archives canadiens ou concernant le Canada.

Dans ce numéro des « Prix d'adjudication », j'examinerai quelques lettres liées au « Père de la Confédération » le plus connu qui, ces dernières années, n'a pas tant été célébré pour son travail d'édification de la nation au milieu du XIXe siècle que critiqué pour son rôle dans la création du système de pensionnats qui a fait maintes victimes parmi les enfants autochtones. Des statues de Macdonald ont été recouvertes, peintes en rouge, renversées et enlevées dans des villes d'un océan à l'autre, notamment à Victoria, Regina, Toronto, Hamilton, Kingston, Montréal et Charlottetown. Bien que l'héritage historique ultime de Macdonald soit présentement en pleine tourmente, à une époque où l'on se penche sur le rôle du colonialisme dans l'établissement du Canada, ses lettres et ses papiers demeurent probablement les plus recherchés de tous les premiers ministres, et ils atteignent des prix élevés sur le marché des collectionneurs.

Un exemple de l'année 2021 est la vente d'une lettre, en date du 31 mars 1871, de Macdonald au Dr John S. Helmcken, un « Père de la Confédération » de la Colombie-Britannique. Cette lettre fut écrite lorsque Macdonald était à Washington DC pour aider à négocier le Traité de Washington qui réglait les différends entre les États-Unis et la Grande-Bretagne résultant de la guerre civile américaine, y compris les pertes de navires américains infligées par les navires corsaires confédérés de construction britannique. La lettre et l'enveloppe qui ont été vendues aux enchères provenaient de la « San Juan Islands Collection » de l'éminent collectionneur de timbres et de documents de la Colombie-Britannique, Gerald E. Wellburn.

Vendu par: All Nations Stamp and Coin (Vancouver, BC), Milestone 1,300th Auction, Lot 69 1871, 27 février 2021. Prix: 20, 000 \$CAD.

Site web: <https://www.allnationsstampandcoin.com/1871-letter-from-john-a-macdonald-to-helmcken-in-our-milestone-1300th-auction/> (consulté le 26 octobre 2021)

L'année 2021 a aussi vu la vente d'une série de 20 lettres manuscrites écrites à Alexander Morris, ami de Macdonald et éminent politicien conservateur, de 1847 à 1889 (et des copies de deux notes de Morris à Macdonald). Elles couvrent un large éventail de sujets et témoignent de la franchise, de l'humour et de la confiance de Macdonald dans son éventuel retour au pouvoir sous l'administration d'Alexander Mackenzie. Morris, un proche collaborateur de Macdonald, avait fait son stage sous sa direction. Morris a été lieutenant-gouverneur du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, et on se souvient aujourd'hui de son rôle de premier plan dans les négociations des traités numérotés 3, 4, 5 et 6. Il a également été l'un des fondateurs de l'Université du Manitoba, et la ville de Morris, au Manitoba, porte son nom. Le prix demandé pour les documents était de 46, 000 \$USD, soit 55, 405.32 \$CAD, et je crois bien que ce prix a été atteint.

Vendu par: Lord Durham Rare Books, St. Catharines, ON. Mai/Juin 2021. [Courriel de Duncan McLaren à Brian Hubner, 8 juin 2021].

Plus de dix ans auparavant, ces lettres, provenant d'une collection privée, avaient été vendues aux enchères par Bonham's à Londres. Ayant appartenu à un Canadien, elles ont été transmises et ont finalement abouti en Grande-Bretagne. Voir Randy Boswell, « John A.'s letters put on the block », Winnipeg Free Press, 16 octobre 2009:

<https://www.winnipegfreepress.com/canada/john-as-letters-put-on-the-block-64477712.html> (consulté le 26 octobre 2021)

L'estimation du prix avant la vente aux enchères était de 13, 000 \$, mais elles ont finalement été vendues pour 42, 991 \$CAD, prime comprise. Autrement dit, le montant obtenu en 2021 représente une augmentation de près de 29 % en un peu plus de 11 ans. Voir:

Bonham's: CANADA – SIR JOHN MACDONALD (consulté le 26 octobre 2021)

[Aussi, courriel de Simon Roberts (Senior Valuer, Books & Manuscript Dept. Bonham's), à Brian Hubner, 10 juin 2021].

Vendu par: Bonham's (London) lot 17, 10 novembre 2009.

Les vendeurs obtiennent de bons prix pour les lettres de Macdonald, qui semblent augmenter à court terme (en raison de la controverse que son nom suscite désormais?). Un aspect intrigant de ces ventes et enchères est qu'une seule lettre de Macdonald s'est vendue pour presque un tiers du prix d'un lot de plus de 20 lettres. Cela peut s'expliquer par le fait que la lettre Macdonald-Helmcken est associée à un événement important de l'histoire des États-Unis et qu'elle attire donc des collectionneurs américains aux poches bien remplies. Ceci pourrait entamer une conversation intéressante sur la valeur de ces archives pour la recherche, par opposition au montant qu'elles pourraient rapporter, à un moment donné, sur le marché commercial. En comparaison avec la lettre en lien avec le Traité de Washington, je propose que les lettres Macdonald-Morris devraient avoir une valeur plus élevée que ce que ces ventes indiquent.

Portez-vous bien et restez en sécurité, jusqu'aux prochains Prix d'adjudication!

CONTESTER LA CCEEBC

Marcel Caya, ECE
Vice-président du CNÉA
Président, Comité de recherche du CNÉA

Après avoir adopté son nouveau *Guide pour les évaluations monétaires* en novembre 2020, la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels (CCEEBC) a publié un document intitulé *Communication aux intervenants du milieu archivistique*¹ pour réagir aux mémoires² présentés par la communauté archivistique concernant son projet de *Guide* daté de juillet 2020. La Commission a fait valoir que le document « identifiera celles que la Commission ne peut accepter, et expliquera pourquoi, en référence aux dispositions législatives, à la jurisprudence et aux exigences du droit administratif. »

Avec une telle introduction, le lecteur s'attendait à ce que les explications de la CCEEBC fournissent des justifications juridiques crédibles et pertinentes pour modifier son traitement de l'évaluation monétaire des fonds d'archives après plus de 40 ans de précédents depuis la création de la CCEEBC à la fin des années 1970. Un examen du document de communication ne parvient malheureusement pas à démontrer comment la Loi, la jurisprudence et les exigences du droit administratif ont forcé la Commission à restreindre son interprétation de la définition de « juste valeur marchande ».

¹ <https://ccperb-cceebc.gc.ca/fr/ressources/milieu-archivistique.pdf>

² Ces mémoires incluent aussi les réponses à un sondage du CNÉA auprès du milieu archivistique.

Par conséquent, seuls les biens culturels actuellement échangés sur des marchés commerciaux peuvent être reconnus comme ayant une « valeur monétaire ». Même lorsqu'ils sont considérés comme ayant une importance exceptionnelle, les dons de fonds d'archives à des établissements patrimoniaux désignés sont rejetés par la CCEEBC parce que leur valeur est exprimée dans le cadre du marché institutionnel. La communication aux intervenants du milieu archivistique reste le principal document fournissant les raisons pour lesquelles la CCEEBC a rejeté les rapports d'évaluation des biens culturels, tels que les fonds d'archives, qui ne sont pas entièrement basés sur des ventes comparatives récentes de matériel similaire.

Un document fournissant un examen critique de la communication de la CCEEBC aux intervenants archivistiques est en cours d'achèvement afin de décrire la position du CNÉA dans le contexte actuel. Il sera présenté sous peu au conseil d'administration de la CNÉA pour approbation. En réponse aux détails du document de communication de la CCEEBC, il explique pourquoi la CCEEBC ne parvient pas à justifier la plupart de ses conclusions qui contribuent à son rejet de la certification des fonds d'archives en raison du manque de transactions publiques sur un marché public. Cette décision de restreindre son interprétation de la juste valeur marchande aura une incidence sur tous les établissements d'archives et du patrimoine désignés en restreignant la possibilité que leurs donateurs puissent bénéficier de certains avantages en reconnaissance du don de leur fonds d'archives.

Le document du CNÉA intitulé « *Contester la CCEEBC* » sera bientôt mis à la disposition des membres du CNÉA. Cet article vise simplement à donner un aperçu de la réponse du CNÉA en se concentrant sur les trois problèmes suivants des arguments de la CCEEBC :

- la confusion entre « juste valeur marchande » et « valeur marchande »;
- l'exigence que l'évaluation de tous les types de biens culturels ne puisse être appuyée que par des comparaisons avec des prix récents du marché; et
- l'assertion selon laquelle les évaluations antérieures ne peuvent plus être utilisées comme précédents.

1. La confusion entre « juste valeur marchande » et « valeur marchande »

La CCPERB ne reconnaît pas que la « valeur marchande » n'est qu'une des composantes possibles de la « juste valeur marchande ». Il est trompeur de suggérer que c'est son équivalent. Comme nous le savons tous, la définition officielle du CCPERB se lit comme suit :

Le prix le plus élevé, exprimé en espèces, qu'un bien rapporterait sur le marché libre, dans une transaction entre un vendeur et un acheteur consentants qui seraient indépendants l'un de l'autre et qui agiraient en toute connaissance de cause.

Le libellé présuppose une situation possible reproduisant une transaction hypothétique (*Le prix le plus élevé, exprimé en espèces, qu'un bien rapporterait sur le marché libre*) qui doit s'appliquer à tous les types de marchés nécessitant la détermination d'une valeur monétaire. L'expression « rapporterait » est importante et diffère considérablement de « rapporté » et rend certainement concevable l'estimation d'une valeur en dollars, même lorsqu'il n'est pas possible de la comparer à des transactions monétaires publiques récentes.

2. L'exigence que l'évaluation de tous les types de biens culturels ne puisse être établie que par des comparaisons avec des prix récents du marché;

Le document du CNÉA indique dans sa réponse que « *Compte tenu des différences entre les diverses catégories de biens culturels visés par la loi, il s'agit d'une affirmation étrange, puisqu'elle n'est étayée par aucun article de la loi ou de la jurisprudence, et certainement pas par les méthodes de fixation des prix du monde réel. Pourquoi un type particulier de bien culturel ne devrait-il pas être évalué en fonction de sa nature, de ses caractéristiques, de ses utilisations et de son marché habituel ?* ».

La définition de la CCEEBC est fondée sur un jugement du juge Cattanach dans l'affaire Henderson Estate c. Canada (Ministre du Revenu national) (Henderson). En proposant la définition de la « juste valeur marchande » en 1973, le juge Cattanach voulait certainement adapter l'évaluation à divers types d'objets visés par l'utilisation du conditionnel « *le prix*

le plus élevé qu'un actif pouvait raisonnablement être censé rapporter » et de l'expression « la méthode normale applicable à l'actif en question dans le cours normal des affaires sur un marché » lorsqu'il est indiqué que :

... « J'assume que la compréhension habituelle [de l'expression « juste valeur marchande"] signifie le prix le plus élevé qu'un actif pourrait raisonnablement être censé rapporter s'il est vendu par le propriétaire selon la méthode normale applicable à l'actif en question dans le cours normal des affaires sur un marché qui n'est pas exposé à des tensions excessives et qui est composé d'acheteurs et de vendeurs consentants qui ont des relations sans lien de dépendance et sans obligation d'acheter ou de vendre. »

3. L'assertion selon laquelle les évaluations antérieures ne peuvent plus être utilisées comme précédents

Tous les tribunaux canadiens considèrent toujours les précédents comme une base solide sur laquelle ils peuvent se référer pour juger les faits présentés dans n'importe quel procès. Pourquoi un tribunal administratif, qui insiste sur son statut de quasi-tribunal, devrait-il être justifié de déclarer toutes ses décisions antérieures invalides pour établir des avis futurs sur des évaluations passées de biens culturels similaires? Comme le soutient la réponse du CNÉA :

Bien qu'elle soit rarement utilisée comme seule approche pour estimer la juste valeur marchande, l'utilisation d'évaluations antérieures assure non seulement une cohérence pour l'évaluation de nouveaux versements d'un fonds d'archives, mais crée également une base de connaissance nécessaire pour les évaluations futures de la même manière que les précédents constituent la base de la valeur monétaire de nombreux objets à vendre.

Les fonds d'archives sont des agrégations organiques uniques de documents créés par des personnes, des familles et des organisations recherchées par les archivistes et d'autres établissements du patrimoine pour leur potentiel de recherche pour tous les types d'utilisateurs intéressés par divers aspects de l'expérience canadienne. Le fait que la CCEEBC insiste sur des preuves préalables du marché limite la valeur des dons de fonds d'archives à celles des objets de collection vendus sur les marchés publics, par opposition aux marchés institutionnels. Le fait de reconnaître la valeur de la recherche uniquement comme un facteur contributif « dans la détermination de « l'intérêt exceptionnel », et non comme un facteur dans la détermination de sa juste valeur marchande³, est la preuve de l'incompréhension de longue date et persistante de la CCEEBC à l'incompréhension de la raison d'être des institutions d'archives et autres établissements du patrimoine qui acquièrent des archives. Des pièces individuelles ou des petits lots de documents d'archives peuvent être mis en vente sur les marchés publics de temps à autre, mais leur « valeur exprimée en dollars » n'a rien à voir avec celle de fonds d'archives complets.

INTRODUCTION : SÉRIE PARTAGE DES CONNAISSANCES DU CNÉA

C'est avec grand plaisir que nous vous présentons ci-dessous les deux premières séances de notre série Partage des connaissances. Ces dernières ont été créées à l'origine comme des présentations pour Zoom, elles n'ont donc pas été écrites sous forme d'articles formels. Nous sommes reconnaissants à Ian Wilson et Elwood Jones de nous avoir fourni leurs notes et d'avoir collaboré à la rédaction des textes ci-dessous.

³ Voir, par exemple, <https://ccperb-cceebc.gc.ca/fr/ressources/annonces-avis.html>.

PARTAGE DES CONNAISSANCES – SÉANCE 1 : RÉFLEXIONS SUR L'ÉVALUATION

Ian E. Wilson, OC
Ancien bibliothécaire et archiviste du Canada

Préparé à l'origine pour le CNÉA, 23 juin 2021

Les archivistes devraient s'intéresser au processus de l'évaluation monétaire : il est essentiel pour les acquisitions et, à mon avis, pour justifier et défendre les investissements publics dans les archives.

Plus récemment, les archivistes ont des raisons de se préoccuper de l'avenir de l'évaluation monétaire. Aucune évaluation n'a été effectuée pendant que nous tentions toutes et tous de composer avec la pandémie. Mais ce qui est peut-être plus préoccupant à long terme, c'est le désaccord fondamental existant entre le CNÉA et la CCEEBC au sujet de sa récente version du *Guide pour l'évaluation monétaire* (nov. 2020) et son manque d'engagement envers la communauté archivistique.

La discussion d'aujourd'hui porte sur les débuts des évaluations du CNÉA. Elle reposera en grande partie sur des anecdotes et des réflexions, non seulement mes antécédents personnels d'évaluateur mais aussi de dirigeant de plusieurs institutions, chacune ayant un fort engagement envers les acquisitions du secteur privé.

Il existe une fausse dichotomie entre les documents « officiels » et les documents privés. La tradition canadienne du concept des « archives totales » est souvent mal comprise, mais utilisons la définition que lui donne Laura Millar : « que les institutions d'archives financées par des deniers publics [...] feraient l'acquisition, préserveraient et mettraient à la disposition du public des documents des secteurs public et privé sur tous les supports... »⁴ Douglas Brymner et Arthur Doughty avaient compris que cette approche était essentielle : il fallait connaître les perspectives publiques et privées et, en l'absence d'une bibliothèque nationale, tous les supports documentaires pour comprendre comment la société canadienne se gouverne.

Premièrement, une réflexion sur l'utilisation du mot « *actif* », le concept clé dans la déclaration souvent citée d'Arthur Doughty, affirmant que « de tous les actifs nationaux, les archives sont les plus précieuses : elles sont le don d'une génération à une autre et l'étendue de notre soin à leur égard marque l'étendue de notre civilisation. » Et si nous considérons les archives comme étant des actifs (ou des biens), il existe de nombreuses façons de présenter et de justifier des investissements dans les services archivistiques :

- Pour leur valeur culturelle... mémoire, identité
- Pour leur valeur de recherche, en soutenant la recherche avancée ou en attirant des chercheurs dans une université
- Pour leur valeur juridique. Cela s'applique à toutes les institutions et à tous les paliers de gouvernement, et peut se répercuter sur absolument tout, depuis les frontières jusqu'à la propriété de biens réels et intellectuels, en passant par les exigences juridiques en matière de documents... C'est ce qui nous a permis de justifier le budget des Archives de l'Ontario (AO) lors du processus de coupures budgétaires drastiques de juillet 1995, après l'arrivée au pouvoir du gouvernement Harris.
- Comme moyen de responsabilisation. La première loi du gouvernement Harper a été la *Loi fédérale sur la responsabilité* (février 2006). En liant la tenue de documents à cette loi, BAC a obtenu des fonds supplémentaires pour le programme des documents gouvernementaux.
- Efficacité/économies dans le traitement des documents d'entreprise. Dans le cadre de la justification du budget en 1995, AO a procédé à une analyse détaillée des coûts, qui a démontré que le financement des archives occasionnait des économies dans tous les ministères.

⁴ « Discharging our Debt: The Evolution of the Total Archives Concept in English Canada ». *Archivaria* 46, p. 104.

Et si nous nous concentrons sur les archives en tant qu'actif : la gestion des documents peut être reconceptualisée comme gestion d'actifs. Les cadres et les dirigeants sont habitués à gérer des actifs.

La comptabilité d'exercice moderne n'attribue : aucune valeur à l'information ou aux archives. Lorsque les hauts fonctionnaires fédéraux ont été rendus directement redevables de leurs états financiers annuels déposés au Parlement, j'ai d'abord refusé de les signer parce que, selon les « pratiques comptables reconnues », l'énorme collection de BAC n'avait aucune valeur monétaire. J'ai expliqué au contrôleur que c'était ridicule et que, même si cela pouvait être valable d'après les règles comptables, c'était manifestement contraire à la réalité. En guise de compromis, nous avons ajouté une note aux états financiers signalant les valeurs juridique, culturelle et monétaire de la collection, mais sans essayer d'y attribuer une valeur monétaire. L'argument a été entendu et a eu un impact continu.

Je participe à cette séance en hommage à Bob Gordon. Il a tracé la voie, entamé et mené les discussions avec Revenu Canada et a essentiellement inventé le CNÉA. À la fin de 1960, Bob a entamé des discussions avec Revenu Canada. Il y avait une certaine réticence, et de l'incertitude quant aux Archives publiques du Canada (PAC) de l'époque et la manière dont tout cela pourrait fonctionner. Durant les premières réunions du Comité d'évaluation documentaire (CED), nous avons exploré la façon d'évaluer différents types de documents. Et, avec Revenu Canada, Bob a mis au point le système de triangulation faisant intervenir l'historien, l'archiviste et le marchand. Le problème initial consistait à mobiliser les marchands. À ce moment-là, les évaluateurs étaient Bob Gordon, moi-même, Fred Thorpe, Elwood Jones, Bob Morgan et Jack Heisler.

Nous ne partions pas complètement de zéro : des précédents d'évaluation existaient auprès de diverses sources, dont Bernard Amtmann de Montreal Book Auctions. Certaines institutions d'archives avaient participé à des ventes : les documents de Bertrand Russell avaient été achetés par l'Université McMaster, par exemple, et il existait alors un marché universitaire actif pour les documents littéraires.

L'article de Simon Rogers et Curtis Sassur, paru récemment dans *Archivaria*, aborde le défi clé qui existe toujours, à savoir comment lier la valeur de recherche et la valeur monétaire. À la fin des années 1960, alors que de nouvelles universités voyaient le jour, le rapport Downs a établi un lien entre l'augmentation du nombre d'étudiants diplômés et l'incidence sur les budgets des bibliothèques⁵. Les premières évaluations du CNÉA s'en sont inspirées, en évaluant le nombre de thèses de diplômés qu'un fonds pouvait soutenir et en établissant un lien avec les formules budgétaires des bibliothèques de recherche envisagées par Downs.

Dès le début, nous avons établi des critères clés : pour obtenir une évaluation monétaire, les collections doivent avoir été données; l'institution doit fournir à l'avance aux évaluateurs une description adéquate du matériel; et les évaluateurs doivent être en mesure de consulter le matériel. Au début, les évaluations étaient considérées comme un service rendu par une institution à une autre. Après plusieurs séances d'évaluation, le comité s'est rendu à Kingston pour évaluer le don du fonds de la Canada Steamship Lines aux archives de l'Université Queen's. Seuls les frais de déplacement ont été réclamés.

La création du CNÉA a eu lieu alors que les archivistes étaient encore une « section » au sein de la Société historique du Canada (SHC). Bob a longtemps été trésorier de la SHC et je présidais la Section des archives, mais la SHC n'avait pas la moindre idée de ce que nous faisons.

La réunion du Lac Beauport, en juin 1976, a été essentielle à l'élaboration de la méthodologie et à l'établissement d'un sentiment de cohésion au sein du CNÉA, alors que des comités régionaux étaient créés. Nous avons comparé notre approche à celle de nos collègues internationaux et, bien que nous espérions obtenir des directives claires sur les valeurs, nous avons appris que l'évaluation est plus un art qu'une science, et nous avons appris à nous comprendre et à nous respecter mutuellement. Je vous incite à lire les actes de la conférence comme classe de maître en évaluation. Les débats

⁵ <https://www.worldcat.org/title/resources-of-canadian-academic-and-research-libraries/oclc/36995>

ont opposé les marchands de livres anciens (Bernard Amtmann) et les archivistes. Bernard connaissait le marché et estimait que seul son jugement devait suffire à déterminer la valeur monétaire. Selon lui, l'évaluation était un art, et reposait sur son appréciation de la rareté, de l'importance et de l'attrait pour les collectionneurs. Il soutenait que les archivistes avaient tendance à dévaloriser le matériel, car ils possédaient déjà des centaines d'articles similaires accumulant de la poussière sur les étagères. Bob et Elwood s'efforçaient de faire de l'évaluation une science fondée sur des données probantes, avec des notes détaillées sur les ventes, les valeurs des autographes et toute autre preuve possible du marché. Bob a créé une ÉBAUCHE de système d'évaluation par points à 12 facteurs, chacun d'eux étant subdivisé en plusieurs facteurs et pondérations.

La réunion de Lac Beauport a été résumée pour moi dans les remarques de Bernard Amtmann :

« À mon avis, en tant que pionnier du patrimoine canadien et pour inculquer chez les Canadiens un certain sens de fierté et de plaisir, je crois que dans ce contexte historique, un jour, dans cinquante ans, dans cent ans, lorsque l'histoire du Canada sera écrite pour cette période, selon moi Bob Gordon sera le numéro un parce qu'il a...fait plus pour l'érudition canadienne, pour les archivistes canadiens et les bibliothécaires canadiens que n'importe qui d'autre avant lui, y compris cet homme admirable, doux et noble qu'est Kaye Lamb que j'aime personnellement beaucoup mais que, dans un sens historique, je ne mettrais pas dans la même catégorie que Bob Gordon. » (Actes 1976, page 82) (traduction)

Bernard et moi avons poursuivi notre discussion dans un article intitulé « An Open Letter to Canadian Archivists » publié dans la revue *L'Archiviste Canadien* (Vol. 2 n° 4, 1973), suivi de sa « A Conspiracy Against the Canadian Identity » (*Archivaria* 5, 1977) et de ma réponse : « A Conspirator Replies » dans le numéro suivant (*Archivaria* 6, 1978). Il s'agissait d'une critique éclairée d'un aspect de la pratique archivistique canadienne qui méritait d'être prise beaucoup plus au sérieux qu'elle ne l'avait été par la profession.

Bob a été très impliqué dans la préparation de la *Loi sur l'importation et l'exportation de biens culturels* de 1977 avec Ian Christie Clark de Patrimoine canadien, gagnant ainsi la confiance de Revenu Canada pour le maintien de l'intégrité du système.

Quelques anecdotes :

Winnipeg

Lorsque j'étais en Saskatchewan, de 1976 à 1986, nous étions appelés à nous rendre à Winnipeg tous les ans pour une séance d'évaluation, afin d'essayer d'évaluer, en un jour ou deux, des dons récents de plusieurs des principales institutions d'archives de la ville. Ces séances étaient inévitablement prévues à la mi-janvier, alors que soufflait le fameux vent de Winnipeg. Shirlee Anne Smith de l'HBCA et Stan Hanson de l'Université de la Saskatchewan étaient les autres évaluateurs, et nous avons toujours eu des séances animées, remplies de bonhomie et l'occasion de parler des développements récents.

Nous devons à tout prix voir pour croire la collection T.G. Hamilton de l'Université du Manitoba, étant donné sa note d'application : « *Les documents portent sur des coups frappés, la clairvoyance, des états de transe et tableaux de transe, la télékinésie, des moules de cire, des sonneries de cloches, des transcriptions et des visions, ainsi que des manifestations téléplasmiques.* »

Cela m'amène bien sûr à la nécessité d'un instrument de recherche approprié, disponible avant la séance d'évaluation. Dans une certaine institution, on nous avait envoyé à l'avance une liste de base grossière de documents. Il s'agissait d'une vaste collection littéraire d'importance nationale. L'équipe a commencé à fouiller dans les caisses de magasins d'alcool dans lesquelles les documents étaient arrivés, et s'est rendu compte que la liste de dossiers était sélective, et passait sous silence certains correspondants clés. Nous avons demandé à l'archiviste ce qui s'était passé et on nous a expliqué que cela avait été fait à la sauvette par des étudiants non supervisés. Les documents n'étaient pas organisés, les documents connexes étaient éparpillés dans les boîtes, de façon désordonnée. Nous avons dit à l'archiviste que nous pouvions soit

passer une semaine à organiser les documents et à préparer une liste appropriée, soit revenir dans quelques mois, une fois le travail correctement effectué. Nous sommes partis et n'avons facturé que notre temps et notre déplacement.

Dans un autre cas, nous avons demandé à voir l'accord de donation, qui se lisait en partie comme suit : « *moyennant le paiement de la somme de 1 \$, dont l'acheteur et le vendeur reconnaissent la suffisance...* ». Nous avons ébranlé l'archiviste en lui faisant remarquer qu'il avait déjà accepté la valeur. Nous avons procédé à l'évaluation de la donation en précisant que cette valeur aurait été celle établie si l'entente avait été formulée comme une donation et non comme une vente. L'entente a été remplacée.

Toronto

J'ai été informé en termes très clairs que les archives de la T. Eaton Co iraient aux ordures, à moins que l'O n'en prenne possession. Il s'agissait d'une vaste collection, comprenant des catalogues complets et des films de la parade du Père Noël, qui remontait aux années 1860, bien que les documents modernes fussent absents. Nous avons hésité en raison des coûts que cela impliquait, et avons posé comme condition que la Fondation Eaton donne une somme de 100 000 \$ pour permettre aux Archives de traiter le matériel et de créer un instrument de recherche, ce qui était justifié, car un instrument de recherche détaillé faciliterait l'évaluation complète.

Responsabilité du responsable de l'établissement dans la signature de la demande de certification à la CCEEBC

Je les ai toutes lues, et je tenais à pouvoir défendre l'évaluation comme étant claire, raisonnable et justifiée. Certaines d'entre elles ont été renvoyées au CNÉA pour être repensées. Un don important m'avait semblé avoir été sérieusement sous-évalué... la collection contenait de nouvelles révélations politiques majeures que le biographe de la personne m'avait dit avoir découvertes. Deux évaluations avaient été effectuées et soumises à la CCEEBC. J'ai demandé qu'elles soient reportées et j'en ai commandé une troisième, en faisant appel à deux marchands ainsi qu'à l'historien et biographe. Cette évaluation était de loin supérieure à l'évaluation du CNÉA et j'ai écrit au président de la CCEEBC lui demandant d'ignorer les deux premières et d'utiliser la plus récente qui était basée sur une connaissance plus approfondie du contenu. La CCEEBC a accepté de le faire.

Archives HBC

Il s'agissait d'un don au gouvernement du Manitoba au début des années 1990. À l'été 1993, on nous a demandé, à Bob et à moi, de procéder individuellement à une évaluation indépendante des nombreux documents textuels (d'autres étaient organisées pour les cartes et les artefacts).

Quelle expérience extraordinaire! La collection comprenait le journal de Radisson, écrit lors de son voyage autour du lac Supérieur. Rédigé en 1682, et remis à HBC en 1685... la collection contenait des documents allant de 1670 à la Seconde Guerre mondiale, y compris de nouveaux documents concernant un contrat d'expédition avec la France pendant la Première Guerre mondiale.

Certains des problèmes d'évaluation :

La valeur de la collection comme preuve juridique : une revendication d'un milliard de dollars reposait sur quelques pages de 1821. Les droits territoriaux de la vallée de la rivière Rouge dépendent des concessions de terres accordées par HBC. Celles-ci étaient documentées dans un registre gigantesque : nous avons discuté de la possibilité de dire que ces documents auraient dû être remis à la Couronne en 1870.

Les Archives ont été créées en 1920... non pas pour des raisons culturelles (250^e anniversaire de la Charte), mais en réponse à des dossiers judiciaires concernant son monopole sur la vente d'alcool et le commerce des fourrures, l'imposition des terres de HBC en Saskatchewan, le différend sur la frontière du Labrador, etc. Des documents avaient été créés pour démontrer que la Compagnie s'acquittait de ses responsabilités en vertu de sa charte.

Mais c'est une riche source de matériel au sujet de l'identité autochtone, l'histoire sociale, les questions de souveraineté de l'Arctique... En bref, il s'agissait d'archives nationales... HBC détenait les pleins pouvoirs de la Couronne sur une grande partie du Canada et certaines parties du Nord-Ouest des États-Unis.

Valeurs philatéliques : recommandation de retenir les services d'un spécialiste de plis sans timbres.

Discussion avec la CCEEBC : Le tout a-t-il plus de valeur que la somme des parties? J'ai soutenu qu'un fonds c'est une seule chose, et non une collection d'éléments disparates... il doit être considéré comme un tout... un système de tenue de documents créé délibérément et maintenu intact et intègre depuis plus de trois siècles.

HBC a fait preuve d'une générosité louable en faisant don de ses économies d'impôts pour créer la Fondation HBC qui continue à financer la préservation et la recherche.

Rôle concernant l'évaluation interne aux fins d'acquisitions

Les archives reçoivent de nombreuses offres d'achat de documents et doivent connaître les valeurs approximatives. Elles se fient souvent à leurs collègues (par exemple, Jim Burant était l'expert pour la collection Winkworth... 6 millions de dollars puis 4,5 millions de dollars).

L'acquisition de matériel peut être essentielle : certains documents DOIVENT forcément trouver une place dans les archives (par exemple, l'histoire du journal de Riel ou les médailles de McCrae). Ma perspective au sujet d'argent dépensé pour l'acquisition d'archives, à condition bien sûr que nous les estimions essentielles, c'est qu'à l'avenir, personne ne s'interrogera sur leur coût, mais tous apprécieront tout simplement le fait qu'elles aient été préservées et soient accessibles.

Nous devrions nous préoccuper des conclusions de Laura Millar selon lesquelles les principales archives gouvernementales ne recherchent plus activement les fonds privés, mais la plupart des initiatives en ce sens sont désormais le fait des archives universitaires (à l'Université Queen's, les archives ont aidé la bibliothèque à dépenser le budget annuel d'acquisition en mars). Mais comme Brymner et Doughty le savaient déjà, l'histoire du pays ne se limite pas aux documents officiels. Comme archivistes, nous devons faire preuve de créativité, comme nous l'avons fait avec les archives Eaton, ou obtenir un donateur, comme pour les documents de John Beverley Robinson à l'AO, ou encore explorer d'autres sources de financement au sein du gouvernement, comme ce fut le cas pour l'acquisition du journal de Louis Riel en 1885. Comme nous l'avons fait aussi avec la collection Winkworth, où nous avons utilisé le fonds d'unité nationale pour le premier lot; puis, lorsque M. Harper a aboli ce fonds, nous avons étalé l'acquisition des archives sur deux exercices financiers, pour le financement et contourner l'exigence du Conseil du Trésor d'approuver les achats de plus de 1,5 million de dollars, puis nous avons demandé au Musée des beaux-arts d'acheter un album important. Nous savions que c'était à la limite de la conformité avec les politiques du Conseil du Trésor, mais nous avons consulté le Vérificateur général. Ou encore, avec Elgin, une combinaison de don et d'achat. Argumentation avec les autorités britanniques responsables des biens culturels pour autoriser l'exportation des documents de la famille Elgin, ignorés au Royaume-Uni mais essentiels au Canada.

À mon avis, les institutions n'ont peut-être pas de budget pour les acquisitions, mais elles *doivent* acquérir... J'avais l'habitude de donner une courte conférence sur les priorités en matière de dépenses institutionnelles, en demandant tout simplement : Selon vous, qu'est-ce qui sera pertinent et dont on se souviendra dans 100 ans? Des bureaux, des ordinateurs, des frais de déplacement? La *collection*.

Et nous devons nous battre pour obtenir la déduction de la juste valeur marchande des dons.

À RETENIR : De tous les biens nationaux, les archives sont les plus précieuses... En tant qu'archivistes, nous devons travailler quotidiennement pour démontrer la réalité de cette fière déclaration.

PARTAGE DES CONNAISSANCES – SÉANCE 2 : LA CHASSE À L'HISTOIRE

Elwood Jones, ECE
Archiviste, Trent Valley Archives

Présentation originale le 15 juillet 2021

The Hunt for History (La chasse à l'histoire) est le titre de l'ouvrage de Nathan Raab sur ses 15 années comme marchand de manuscrits et de livres rares à Philadelphie. Le livre fait ressortir la manière dont l'achat et la vente de manuscrits permettent de découvrir de l'histoire oubliée ou négligée. Ses exemples sont peut-être plus remarquables que certaines de mes expériences, mais je n'ai pu m'empêcher de voir à quel point mon histoire a aussi été une chasse à l'histoire.

Avant de commencer, j'ai un point à régler par suite du discours de Ian sur les points clés. Le point a été soulevé vers la fin [de la foire aux questions] sur la façon dont les bibliothèques travaillent ensemble pour acquérir des documents. Le *Toronto Star* a publié deux articles (26 mai et 19 juin 2021) basés sur des articles de Jennifer Schuessler pour le *New York Times*, sur une série de ventes aux enchères que Sotheby avait prévues du 5 au 9 juin, et qu'elle a accepté de reporter. Ils ont annoncé que la vente aux enchères serait reportée, parce qu'un consortium de bibliothèques britanniques espérait réunir 21 millions de dollars américains pour acquérir la collection, ensemble. Le consortium comprenait les Friends of the National Library; la British Library; la National Library of Scotland; les Bodleian Libraries of Oxford; la Brotherton Library at the University of Leeds, ainsi que des musées spécialisés dans les ouvrages de Jane Austen, Walter Scott, Robert Burns et de la famille Brontë.

La collection en question comprenait plus de 500 manuscrits, lettres et livres rares rassemblés par deux industriels victoriens, présumément « hors circulation » depuis les années 1930. On planifiait de les vendre en trois ventes aux enchères en ligne. Parmi les articles mentionnés :

- Manuscrits littéraires de *Rob Roy* de Walter Scott
- Le premier « Commonplace Book » de Robert Burns
- Plusieurs manuscrits des sœurs Brontë
- Lettres et livres annotés de la famille Brontë
- 31 poèmes d'Emily Brontë (d. 1848) en 1844

Ce nouvel exemple confirme donc les deux points évoqués vers la fin de la présentation de Ian :

1. Les documents d'archives ont une valeur monétaire
2. Les bibliothèques travaillent ensemble pour préserver les collections d'importance nationale.

En ce qui concerne *The Hunt for History* de Raab, un exemple illustre plusieurs points concernant le travail d'un marchand de manuscrits. William H. Crawford a eu une carrière influente dans la politique américaine dans les années qui ont entouré la guerre de 1812. Lorsque M. Raab a été informé de l'existence de cette remarquable collection, il s'est rendu à Houston avec son père et son épouse, et a passé sept heures à examiner les documents. La première lettre a passé le test du clignement des yeux, et ils ont examiné de nombreux documents d'intérêt. Fait particulièrement intéressant, alors qu'il était diplomate à la cour de Napoléon, Crawford a reçu des documents des deux parties négociatrices du traité de Gand. Il y avait des dépêches diplomatiques; les Britanniques étaient 666 dans la correspondance secrète. Il y avait des lettres du Duc de Wellington; des lettres exceptionnelles de Thomas Jefferson, de Henry Clay, de John Marshall, du Marquis de Lafayette, et de nombreux autres. Chaque pièce a été examinée pour en vérifier l'authenticité.

Les Raab ont offert près d'un million de dollars pour cette collection, mais la famille a demandé 100 000 dollars supplémentaires. Les Raab ont accepté et ont éventuellement trouvé de bons foyers pour une grande partie de ces « vastes archives ».

- La Newberry Library de Chicago a acquis les documents relatifs aux négociations de Crawford avec les Amérindiens du Sud.
- Le College of William and Mary a acquis 45 lettres de James Monroe, dans sa capacité de président s'adressant à son secrétaire du Trésor.
- Le Lafayette College a acquis les lettres de Lafayette.

Les autres pièces de la collection ont été vendues à des collectionneurs privés moyennant des prix allant de 10 000 \$ (la lettre de Wellington) à 325 000 \$ pour la lettre de Jefferson sur la guerre de 1812.

Une grande partie de l'expérience de Raab sur la chasse à l'histoire a trouvé écho en moi. En fait, sans archives, il n'y a pas d'histoire.

J'ai également constaté que la possibilité d'offrir des reçus aux fins d'impôt pour les dons a permis de sauvegarder certaines collections importantes pour les historiens.

L'une de mes premières expériences de la valeur de l'authenticité des documents a été lorsque j'ai dépensé 80 \$ pour une collection de fascicules reliés qui avait été annoncée dans un catalogue de livres. Le titre du collectif était *Proceedings of Synod, Diocese of Toronto, 1851-8*. J'ai été ébahi lorsque j'ai ouvert la couverture et reconnu la signature de J. Hillyard Cameron et sa date du 6 juin 1859. Il s'agissait d'une collection de fascicules relatifs au premier synode anglican qui rassemblait des délégués laïcs ainsi que des membres du clergé. J. Hillyard Cameron était alors le chancelier du diocèse, et donc un laïc important. Il était également l'adversaire de John A. Macdonald pour la chefferie du parti conservateur au milieu des années 1850. Ce fut un heureux hasard et une découverte extraordinaire, car à l'époque je faisais partie d'une équipe chargée de rédiger une histoire du diocèse de Toronto. On ne saurait trop insister sur l'importance de la signature et de la date.

J'ai eu des expériences antérieures qui ont été importantes pour moi. Les volumes du journal *London Free Press* se trouvaient dans le sous-sol de la bibliothèque de droit de l'Université Western Ontario et ont servi de base à ma thèse de maîtrise.

Vers Noël 1964, Ed Phelps, une légende dans les cercles d'archivistes, et moi sommes allés à Goderich pour récupérer un grand tirage du *Huron Signal* qui avait été entreposé dans le grenier d'une usine, et qui s'était écrasé deux étages plus bas...au sous-sol. Western a pris en charge le microfilmage.

Au début de la recherche des journaux, l'histoire la plus fascinante a été celle d'un éboueur d'Ingersoll qui a sauvé une édition de l'éditeur du journal, qui avait été mise aux ordures par mégarde. Au grand dam de sa femme, il les a ramenés chez lui et ils étaient sur le mur de la salle à manger lorsque je les ai utilisés.

Selon moi, les journaux représentent la source la plus fiable de l'histoire d'une communauté, et je suis fier de dire que les archives, notamment les photographies prises de 1960 à 2002, de même que les journaux du *Peterborough Examiner* se trouvent aux Trent Valley Archives. Nous avons proposé de les évaluer moyennant un don aux fins de l'impôt, mais les gens d'affaires de l'*Examiner* étaient heureux de ne plus avoir à payer le loyer si les archives étaient déménagées. Heureusement pour nous, nous venions d'acquies notre annexe et disposions de beaucoup de place pour héberger la collection et la traiter, avec l'aide de 40 bénévoles.

Une des collections, qui est issue directement de l'expérience du CNÉA, est celle du grand magasin Eaton, importante à plusieurs égards pour notre histoire nationale. Il s'agissait d'une collection gigantesque qui a nécessité plus d'une journée pour une évaluation du CNÉA. Ce qui m'a frappé, c'est la variété des documents. Il y avait les dossiers de l'entreprise, les dossiers des différents départements au fil des ans, des catalogues s'étendant sur trois générations, des films de la parade annuelle de Noël d'Eaton, une institution qui a survécu à Eaton, et des documents personnels relatifs à la famille. Il y avait également les archives Eaton qui ont été exploitées comme une entité distincte pendant de nombreuses années, et ont été consultées par les historiens de Toronto et des grands magasins. Je m'intéressais tout particulièrement aux grands

magasins qui, dans la littérature, étaient des modèles pour le développement des musées, et marquaient le cœur du quartier des affaires, un carrefour de transport, le monde des femmes, etc. Eaton était une organisation nationale, avec des magasins dans presque toutes les grandes villes et des bureaux de commande par catalogue dans les plus petites villes. Et la clé de tout cela était entre nos mains.

J'ai déploré le fait que les archives Eaton ne puissent demeurer des archives gérées par l'entreprise. Une grande partie de mon expérience en tant qu'archiviste a été d'encourager les grandes entreprises à avoir des archives. Cependant, j'ignorais que les jours d'Eaton étaient comptés et que grâce à de bonnes négociations, comme celles décrites par Ian, les archives ont été épargnées et élargies, et que des fonds Eaton ont permis de financer des postes d'archivistes.

Selon moi, c'est le régime d'impôt sur le revenu qui a sauvé la collection Eaton. En ce qui concerne les évaluations des comités d'évaluation de documents, j'ai été frappé de constater que nous ne nous disputons pas sur les petites différences, car chaque personne classait différemment l'importance ou la juste valeur marchande de chaque série. C'était là la valeur de la pratique de la triangulation que nous avons développée.

Au cours d'une des séances pré-Lac Beauport, un journal de la traite des fourrures au Labrador a été évalué. J'avais dit que mon prix ne dépasserait pas 375 \$, et Bob refusait d'accepter moins de 400 \$. Nous avons décidé que seulement trois des quatre membres devaient signer l'évaluation, et un nouveau principe du CNÉA a été énoncé. En tant qu'historien, le chiffre trois m'attire car il représente : le passé, le présent et le futur; l'importance de la collaboration de trois sources, etc.

Avec la collection volumineuse Eaton, les différences de 25 \$ se sont estompées. Lorsque nous avons finalement additionné toutes les valeurs, la valeur globale était similaire même si les pièces individuelles différaient.

Cela a également confirmé que la meilleure façon d'évaluer une grande collection est de partir du bas, et de procéder article par article, dossier par dossier, série par série. Nous ne pouvons pas présumer que si une collection a une valeur donnée, les collections de personnes ou d'organisations similaires auront la même valeur. La réalité est qu'il existe de nombreuses variables.

Les documents de la famille Boyd offrent un autre exemple où le régime de reçus aux fins de l'impôt a contribué à préserver de l'histoire.

La famille Boyd habitait à Bobcaygeon et comptait deux générations de famille de l'industrie du bois d'oeuvre, à l'époque où les Kawarthas étaient une importante région productrice de bois. Les premières écluses de ce qui est devenu le canal Trent ont servi aux opérations des Boyd, qui s'étendaient des forêts de Haliburton aux rivières du système Trent, au Lac Ontario, au Saint-Laurent, à la ville de Québec et vers la Grande-Bretagne. Plus tard, la famille s'est convertie au petit bois d'oeuvre, dont une grande partie était sciée localement, et l'expédiait ensuite par train et bateau à vapeur jusqu'à Albany, dans l'État de New York, et jusqu'aux gratte-ciel de New York.

Les documents de Mossom Boyd, le fondateur, ont été entreposés aux Archives publiques du Canada (APC) (à l'époque) au cours des années 1960 par l'intermédiaire de l'historien local Howard Pammatt. Il s'agit de l'une des plus grandes collections privées de Bibliothèque et Archives Canada. Elle aurait très bien pu rester dans la région de Peterborough, si la région avait disposé d'archives. Nos archives locales datent principalement d'environ 1967, et les Trent Valley Archives ont vu le jour 25 ans plus tard.

On m'a demandé, au nom du Peterborough Centennial Museum, d'examiner les documents de la Kawartha Lakes Shipping Company qui se trouvaient au manoir Boyd, situé sur la berge de Bobcaygeon. J'ai été très déçu, car les documents avaient été conservés à l'extérieur et étaient enfouis dans du guano de pigeon, ce qui, à mon avis, présentait un risque pour la santé. Par ailleurs, les dossiers de la compagnie conservés dans les documents Boyd à Ottawa étaient assez complets. J'ai néanmoins demandé de visiter la maison qui était en préparation pour une vente aux enchères internationale. L'intérêt était grand pour les œuvres d'art collectionnées par Mme Boyd lors de ses visites dans le nord-ouest de l'Europe, lorsqu'elle accompagnait ses deux fils à Oxford et sa fille, à une école pour femmes d'élite à Londres.

La visite de la maison a été fantastique. Elle avait la forme d'un grand E et chaque fois que quelqu'un se mariait, une nouvelle aile était ajoutée à la maison; le bois d'œuvre ne manquait pas après tout. Les pièces comprenaient une pièce mansardée ne contenant que des chapeaux, et un petit placard au rez-de-chaussée contenant tous les appareils d'éclairage utilisés à partir du moment de la conversion à l'électricité. De plus, les œuvres d'art étaient toujours sur les murs; Mme Boyd avait un goût exquis.

Mais le point culminant pour moi était la pile de boîtes dans la salle à manger qui étaient mises de côté au cas où elles auraient une valeur philatélique. Cependant, j'ai tout de suite compris, en fouillant un peu, qu'il s'agissait des archives familiales. Les documents d'affaires et les journaux intimes de la première génération avaient été envoyés à Ottawa, mais l'historien local avait déclaré que les générations suivantes n'avaient aucune valeur.

J'ai convaincu l'exécuteur testamentaire de faire don de ces manuscrits à l'Université Trent et je lui ai dit que je pourrais demander une évaluation du CNÉA. La succession pourrait ainsi obtenir un reçu aux fins de l'impôt pour des documents qui pourraient éventuellement se retrouver à la décharge. Et c'est effectivement ce qui s'est produit.

La collection s'est révélée très avantageuse pour les programmes d'études canadiennes et d'histoire du Canada de l'Université Trent. Elle a fait l'objet de visites régulières durant les cours « Everyday Life in the Past ». Pour moi, ce sont les documents relatifs à la gestion du ménage qui m'ont fasciné; on aurait dit que tout avait été conservé. De plus, trois générations de la famille ont tenu des registres détaillés dans des volumes grand format, y compris ceux des deux garçons qui ont étudié à l'Université d'Oxford. Le matériel comprenait :

- Correspondance et documents de famille, 1868-1940
- Journaux intimes, 1876-1910; 1903-1938
- Photographies
- Livres de comptes familiaux, 1868-1920
- Registres de jardinage
- Cartes de Noël, années 1870 à 1910
- Cowichan Lumber Company (C.-B.), 1908-1945

Au total, 20 mètres de documents portant sur la deuxième et la troisième générations d'une famille qui a tout conservé, et qui complètent la collection encore plus importante de documents de la première génération de BAC.

J'ai vécu une expérience similaire lorsqu'on m'a demandé d'examiner un album sur la traite des fourrures dans une maison de Peterborough. Je n'étais vraisemblablement pas le premier à examiner cet album, car quelqu'un d'autre le convoitait depuis un certain temps en raison de son intérêt pour la traite des fourrures. J'ai regardé l'album et j'ai été immédiatement déçu. J'ai dit qu'il ressemblait à un album qui avait été assemblé assez récemment en insérant des documents provenant d'une autre source. Eh bien, vous avez raison, m'a dit la dame. Les documents se trouvaient dans une malle à l'étage. J'ai demandé à voir la malle et j'ai été sidéré par son contenu. Elle contenait des documents du commerçant de fourrures, un représentant de la Compagnie de la Baie d'Hudson qui s'était établi à Peterborough au moment de la retraite, où il était devenu conseiller financier travaillant en équipe. Tous les trois jouaient au golf à Peterborough en 1870, et je prétends que Peterborough est le St. Andrew's du golf nord-américain.

Quoi qu'il en soit, la malle contenait d'autres trésors. On y trouvait les journaux intimes et autres documents de RB Rogers, qui était l'ingénieur chargé de la construction de l'écluse-ascenseur de Peterborough inaugurée en juillet 1904. Il y avait également des photos d'un capitaine de bateau à vapeur qui a fait carrière dans la région des chutes du Niagara.

J'ai suggéré que tous ces documents soient donnés aux Archives de l'Université Trent, et que je pourrais organiser une évaluation du CNÉA à des fins fiscales. Les journaux intimes peuvent être consultés sur le site Web des archives de l'Université, et ce sont d'autres archives que les étudiants en histoire et autres peuvent consulter.

Ceux qui ont suivi mes classes de maître connaissent l'histoire du studio de photographie Roy Studio de Peterborough. Là encore, trois générations d'une famille de photographes, presque complète sauf ce qui a dû être détruit dans un incendie survenu au studio en 1904. La famille et un agent voulaient vendre la vaste collection, qui était une ressource communautaire importante bien connue, documentant une grande partie de l'histoire de la ville de 1890 à 1940. Plus tard, les photos de mariage ont pris préséance.

Jerry Sherlock et moi avons organisé l'inventaire et l'évaluation de la collection, et avons fait un compte-rendu à la ville de Peterborough. Un comité local a sollicité des dons auprès de la communauté et a presque réussi à recueillir la valeur citée dans le rapport. L'agent photo a changé les règles, le comité a été abandonné et les dons ont été retournés ou, si les donateurs le souhaitaient, remis au musée. Un commissaire-priseur local a persuadé [Jim] Balsillie d'acheter la collection et d'en faire don à la ville pour son musée. Le musée a présenté la collection à la CCEEBC qui a déclaré qu'il s'agissait d'une collection de photos d'importance nationale, pas aussi complète ni aussi précieuse que la collection Notman, mais tout de même sans pareil dans les archives canadiennes. Cette collection a constitué un atout incroyable pour l'histoire de Peterborough et des Kawarthas, et comprenait des photos de l'Angleterre en 1937, y compris du couronnement.

J'ai évalué la collection George Woodcock pour un client. Alors que je me rendais à Vancouver, Al Purdy a informé M. Woodcock que les évaluateurs du CNÉA attribuaient une valeur à tous les documents, y compris les reçus d'épicerie et de buanderie, et qu'il fallait donc tout conserver. J'ai dit à M. Woodcock que ce n'était pas le cas, mais la correspondance Purdy-Woodcock a été publiée et le *Peterborough Examiner* m'a demandé de faire la critique du livre parce que j'y étais mentionné!

J'ai évalué d'autres collections littéraires, notamment celles d'Al Purdy, de Ralph Gustafson, de Farley Mowat, de Pierre Berton et de Margaret Atwood.

L'un des grands avantages du système d'évaluation du CNÉA est que nous pouvons partager nos opinions avec d'autres personnes qui peuvent puiser à même leur expérience du commerce de livres, des archives et de la recherche historique.

Lors de certaines de nos premières séances d'évaluation, nous avons parfois dû faire appel à des experts extérieurs pour des aspects particuliers du processus d'évaluation. Je pense, par exemple, aux évaluations réalisées par un rabbin juif de Cincinnati. Nous avons parfois eu recours à des experts externes en art ou à des spécialistes de la photographie, mais après quelques années, nous avons décidé de les intégrer à l'équipe d'évaluation. Il est très utile de voir comment les autres professionnels abordent leurs évaluations.

Archives de la Compagnie Pétrolière Impériale - Juin 2005

L'expérience des documents de la Compagnie Pétrolière Impériale présente des similarités avec l'expérience Eaton et l'évaluation de Roy Studio. Les documents avaient été maintenus par un archiviste professionnel pendant 25 ans et étaient destinés au Glenbow.

L'évaluation a été effectuée par John Moldenhauer et moi-même. Il s'agissait d'une collection précieuse et diversifiée portant sur tous les aspects de l'un des pionniers du secteur pétrolier au Canada. Même si elle avait été bien conservée par un archiviste professionnel (les collections ayant été traitées entre 1980 et 1998), le travail d'évaluation demeurerait considérable. Cela a été d'une grande aide, et l'archiviste était disponible.

Certains des articles sont recherchés par les évaluateurs et on peut se faire une idée de leur valeur en consultant divers guides de prix. La collection contenait les dossiers d'entreprise de plusieurs sociétés intégrées dans la Compagnie Pétrolière Impériale (maintenant Exxon) et de filiales. Les sociétés antérieures visaient Home Oil, Texaco (McColl Frontenac).

Le fonds multimédia contenait des photographies, des films, de l'A-V, des cartes, des registres financiers, des documents juridiques, des documents promotionnels et relatifs aux relations avec les médias, des registres de géologues, des dossiers de raffineries (Sarnia, Dartmouth, Montréal-Est), Leduc, Oil Springs, une vaste collection de dossiers verticaux; des albums

de coupures et des albums, des diapositives 35 mm, une importante collection de périodiques et tout un éventail d'artefacts.

Il y avait plus de 4 000 photos, prises pour la plupart par des photographes professionnels, couvrant le premier siècle de son histoire, ainsi que d'autres collections de photos. Il y avait des photos de stations-service (2 000) de Vancouver (Colombie-Britannique) et de l'Ontario (environ 600 8x10 avec dos de lin).

Parmi les films, se trouvaient des films produits pour les écoles et la télévision, ainsi que des films de formation. La collection comptait quelque 786 films et 500 publicités télévisées.

Pour la période 1870 à 2003 : 420 mètres textuels et mixtes; 27 718 photos; plus de 6 000 bandes vidéo maîtresses; 786 films; plus de 2 000 bandes audios; des plans d'architecture et du matériel publicitaire.

Le rapport était une description détaillée (pages 2 à 6) comprenant une vue d'ensemble, puis des résumés par série créés par Glenbow, qui comprenaient des dates, l'étendue et des résumés du contenu. Plus tard, après une justification détaillée, nous avons énuméré toutes les séries (37, plus certains documents et publicités ne faisant pas partie de ces séries) et inclus un prix pour chaque série.

Marchés

À l'Institut de l'ACA (Montréal, juin 2004), *Art of Monetary Appraisal of Archival Records*, un rapport très instructif de huit pages a fourni un contexte utile sur l'émission de reçus aux fins de l'impôt; une discussion de trois grandes dimensions de la juste valeur marchande des documents d'archives; les rôles et responsabilités dans le processus d'évaluation et l'émission de reçus, et la CCEEBC. Il y a eu des exercices pour les 12 participants et des commentaires de la part des responsables.

Il y avait toujours des difficultés au sujet de l'utilisation du mot « marché ». J'ai soutenu qu'il existe un marché pour les documents d'archives canadiens, mais que les archives sont par définition des articles uniques qui ne peuvent être divisés et vendus sur d'autres marchés. Parfois, le marché fonctionne avec des variables différentes. Les universités, par exemple, attacheront une grande valeur aux archives qui ont un grand potentiel de recherche et qui pourraient s'avérer essentielles pour démarquer leur capacité d'offrir de bonnes opportunités aux étudiants (comme les données de sondages) ou aux étudiants diplômés (comme les archives politiques, littéraires et commerciales). De plus, le marché est faussé parce que les acquisitions par les bibliothèques, les archives et les musées réduisent le nombre de documents pouvant être vendus aux enchères, dans les librairies ou chez les antiquaires. Il semblait y avoir un consensus sur le concept de la juste valeur marchande tel qu'utilisé par la CCEEBC et Revenu Canada. Puisque le marché réel ne peut être testé du fait que les documents ont été donnés à une institution, nous devons alors « raisonner » le marché; la justification raisonnée était acceptable à la CCEEBC. Ce concept est apparu au fil des ans, alors que l'on s'efforçait de produire des rapports d'évaluation plus transparents et touchant des domaines avec lesquels les membres du conseil d'administration de la CCEEBC étaient plus familiers. La justification raisonnée pouvait inclure la quantité, la rareté, la qualité, l'importance historique et des points de référence raisonnables, soit sur le marché, soit par des évaluations antérieures d'objets comparables.

Une différence importante entre l'attestation des collections d'archives et d'autres catégories de matériel (comme l'art et la musique) est que, mis à part les manuscrits littéraires, les documents d'archives n'ont pas été créés pour être vendus. En 2004, la CCEEBC a traité 1 200 demandes d'attestation de biens culturels d'importance nationale, dont 225 concernaient des collections d'archives.

Au cours de ces premières années du CNÉA (environ une trentaine d'années), de nombreuses leçons ont été tirées.

1. L'authentification est très importante.
2. Les descriptions doivent correspondre à ce qui est visualisé.
3. Le processus de triangulation a été testé et éprouvé.

4. Les recherches doivent être effectuées par les évaluateurs; nous nous attendions à obtenir les instruments de recherche plus de deux semaines à l'avance.
5. Les dons doivent être solides et étayés par un rapport sur les dons.
6. Les archives doivent procéder à l'évaluation des collections en prenant en compte des considérations liées aux archives, à la provenance et au mandat.
7. Les collections doivent être évaluées de bas en haut, série par série, média par média.

J'ai beaucoup aimé le travail d'évaluation. C'était une façon de se tenir à l'affût de ce qui se passait dans le monde des archives, et de voir comment d'autres archives ou historiens traitaient leurs documents.

NOTICE NÉCROLOGIQUE

RICHARD SPAFFORD

9 novembre 1938 - 6 octobre 2021

Nous présentons nos plus sincères condoléances à notre amie et collègue Leah Spafford, dont le père, Richard (Dick) Spafford, est décédé il y a quelques mois.

Dès le début des années 1980, Richard a travaillé comme évaluateur pour le Conseil national d'évaluation des archives, développant en cours de route un sens aigu de la fragilité et de l'importance des documents historiques. Il a amassé l'une des plus grandes collections au pays de documents sur l'histoire des Autochtones, des Prairies et du Canada, qui étaient prisés par les bibliothèques universitaires de toute l'Amérique du Nord. Lorsque sa fille, Leah, est revenue s'installer à Regina, elle a travaillé en étroite collaboration avec son père dans la vente et l'évaluation de livres. À la suite d'un accident vasculaire cérébral qui l'a laissé partiellement paralysé en 2005, Leah s'est occupée de son père et de l'entreprise, tous deux cultivant une solide complicité fondée sur un amour indéfectible.

Outre les livres, Richard était un collectionneur avisé et chevronné dans le domaine des beaux-arts, des céramiques et des antiquités. Il avait un don particulier pour repérer les objets rares et historiques, et pour reconnaître les artistes émergents. Bon nombre des pièces qu'il a collectionnées au fil des ans se trouvent dans les collections permanentes de la Mackenzie Art Gallery, de la Moose Jaw Museum & Art Gallery, du Saskatchewan Arts Board, du Musée canadien de l'histoire et du Musée Glenbow. Richard était une personne charismatique, un raconteur attachant et un individu toujours captivant dont le sens de l'humour était inégalé. C'était un penseur créatif, doté d'une forte conscience de soi et dévoué à sa famille et à ses nombreux amis proches.

Au fil des ans, Richard a participé à de nombreuses initiatives importantes qui ont contribué à favoriser un environnement riche et créatif pour les artistes de la Saskatchewan. Après le décès de son épouse, l'artiste et administratrice artistique Jane Turnbull Evans, Richard a poursuivi sa vision du soutien aux arts par le biais d'un organisme financé par des dons et des legs. La Saskatchewan Foundation for the Arts a été créée par l'assemblée législative de la Saskatchewan en 1999 et dispose aujourd'hui d'un fonds de dotation de 2,2 millions de dollars. En 2005, Richard a reçu le Prix du lieutenant-gouverneur pour le leadership dans le domaine des arts pour sa contribution aux arts et à la culture en Saskatchewan.

Richard laisse dans le deuil, entre autres, sa fille Leah Spafford et sa sœur Janice Shoquist ; il a été précédé par le décès de son beau-frère Garry Shoquist. De nombreux membres de la communauté des évaluateurs, en particulier dans les provinces des Prairies, auront eu la chance de travailler avec ces quatre évaluateurs exceptionnels et d'apprendre d'eux.

(Extraits de la notice nécrologique rédigée par Shirley Spafford).

FORUM VIRTUEL SUR L'ÉVALUATION MONÉTAIRE

7-8 MARS, 2022



DONS DE
DOCUMENTS
D'ARCHIVES



REÇU AUX
FINS D'IMPÔT

MÉTHODOLOGIE

ÉVALUATION
MONÉTAIRE

ECE



DOCUMENTS
NUMÉRIQUES

VALEUR



Canadian Council of Archives
Conseil canadien des archives



Library and Archives
Canada

Bibliothèque et Archives
Canada

We acknowledge the support of
Nous remercions l'appui de

Comité du Bulletin du CNÉA

Les membres du comité (en ordre alphabétique) :

Cheryl Avery, University of Saskatchewan Archives & Special Collections

Evelyn Fidler, ECE, Kings Landing

Sophie Morel, Bibliothèque et Archives nationales du Québec – Montréal

Simon Rogers, ECE, University of St. Michael's College, University of Toronto

Leah Spafford, ECE, Spafford Books

Communiquez avec nous à

naabnewsletter@archivescanada.ca

Secrétariat et registraire du CNÉA / NAAB Secretariat & Registrar

130 Albert, Suite 1912 Ottawa, ON K1P 5G4

Tel/tél: 613-565-1222

Toll free/Sans frais : 1-866-254-1403 (option 7)

Fax/Télécopieur : 613-565-5445